

5 mars 2026 : L'Agglomération Creil Sud Oise adopte le protocole financier de la future passerelle ferroviaire de la gare de Creil, une avancée majeure

Lors du Conseil communautaire du 5 mars 2026, les élus de l'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) ont validé le protocole financier permettant la création de la future passerelle ferroviaire de la gare de Creil. Cet ouvrage, au cœur du renouveau du pôle gare, représente un investissement de 27 millions d'euros HT, porté collectivement par l'ACSO et ses partenaires sur le projet : l'Union européenne (FEDER), L'État, la Région Hauts-de-France, le Département de l'Oise.

Un ouvrage structurant au cœur du renouveau de la gare

La future passerelle est une infrastructure centrale dans la transformation du pôle gare. Ce dernier constitue un véritable carrefour de mobilités, où convergent transports du quotidien, dessertes régionales et futures liaisons à grande vitesse. La modernisation de cet espace stratégique vise à améliorer les conditions d'accès, à fluidifier les déplacements et à renforcer l'intermodalité.

La passerelle contribuera ainsi directement au développement du territoire en reconnectant les quartiers, en soutenant les projets d'aménagement en cours et en facilitant les mobilités pour les habitants comme pour les entreprises. En reliant plus efficacement le centre-ville, les zones d'habitat et les secteurs en mutation, elle jouera un rôle majeur dans la dynamique de revitalisation urbaine engagée autour de la gare, tout en renforçant l'attractivité économique de l'agglomération.

De plus, la passerelle viendra compléter les travaux de mise en accessibilité conduits par SNCF Gares & Connexions et facilitera, à terme, les déplacements quotidiens de milliers d'utilisateurs.

Le protocole financier adopté permet d'avancer conformément au calendrier prévisionnel :

- **2026** : désignation de l'entreprise de travaux et interventions préparatoires sur le réseau ferroviaire
- **Début 2027** : démarrage des travaux de la passerelle (fondations et piles)
- **2028** : montage de la structure et construction des rampes
- **2029** : mise en service

Un rôle stratégique renforcé avec l'arrivée du TGV Roissy-Picardie

La dimension stratégique de la passerelle est amplifiée par l'arrivée au même moment de la ligne TGV Roissy-Picardie, qui reliera directement Creil à l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle. Cette nouvelle desserte placera l'agglomération au cœur des grands flux nationaux et internationaux. En facilitant l'accès à la gare, la future passerelle contribuera à ouvrir de nouvelles opportunités de mobilité, d'emploi et renforcera l'attractivité économique du territoire.

Jean-Claude Villemain, président de l'agglomération Creil Sud Oise

« La future passerelle en gare de Creil est bien plus qu'un chantier : c'est une infrastructure stratégique, un symbole de transformation et une véritable porte d'entrée vers l'agglomération de demain. Elle modernisera profondément le pôle gare, améliorera les déplacements du quotidien et reconnectera durablement nos quartiers. Avec l'arrivée de la ligne TGV Roissy–Picardie, son rôle devient essentiel. C'est une opportunité unique d'élargir les horizons : plus de mobilité, plus d'emplois accessibles, plus d'attractivité pour notre territoire.

Nous ne faisons pas qu'aménager un équipement : nous construisons un territoire plus fort, plus connecté et plus ambitieux. Cette passerelle est un investissement pour les habitants et pour l'avenir de l'agglomération.

La validation de ce protocole marque un tournant décisif. C'est l'aboutissement de mois de travail intensif, de coordination exigeante et d'un engagement collectif sans faille. Je tiens à remercier nos partenaires – l'Union européenne (FEDER), l'État, la Région Hauts-de-France et le Département de l'Oise – qui nous accompagnent avec constance et ambition. Je veux également saluer la SNCF, dont l'expertise a été déterminante pour rendre ce projet possible dans un environnement ferroviaire particulièrement complexe. »

A propos de l'Agglomération Creil Sud Oise :

Le territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise, à la fois urbain et rural, rassemble 88 000 habitants sur 11 communes.

Les 51 élus et les 180 collaborateurs de l'ACSO s'attachent à aménager, développer et dynamiser l'intercommunalité : développement économique et emploi, politique de la ville et aménagement du cadre de vie, politiques de mobilité, collecte des déchets, protection des ressources naturelles et promotion du tri, gestion de l'eau et de l'assainissement, soutien aux activités culturelles. L'ACSO entend placer l'habitant au cœur de son projet de territoire en l'informant et en l'associant au processus de décisions afin de bâtir avec lui une agglomération valorisant la ruralité, préservant l'environnement et développant les espaces urbains. **L'ACSO, terre d'histoire, terre d'avenir.**

www.creilsudoise.fr

CONTACTS PRESSE

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise

www.creilsudoise.fr

Mélanie OZERAY

03 44 64 74 72 - m.ozera@creilsudoise.fr

Fanny LEBEGUE

03 44 64 46 24 - f.lebegue@creilsudoise.fr